

Les Haltes Maternelles

Pour les enfants scolarisés en maternelle



Les Haltes Maternelles

Les Haltes Maternelles sont ouvertes à tous. Cependant, la ville de Gouvieux organise un accueil collectif non intensif, propice au bien-être des enfants. Dans ses structures d'accueil collectives, elle donne donc priorité aux enfants dont le besoin de garde est équivalent au mi-temps (annualisé), au plus.

Les enfants scolarisés en maternelle peuvent bénéficier des Haltes Maternelles situées dans les 4 écoles maternelles de Gouvieux : écoles Pompidou, du Manoir des Aigles, de Chaumont et des Tertres.

Les Haltes Maternelles permettent aux enfants de prendre leur repas et/ou leur goûter sur place, encadrés par deux adultes.

Le nombre de places étant limité, des priorités ont été établies :

- **les enfants, dont au moins un des parents a un temps de travail inférieur au mi-temps (annualisé)**, bénéficient d'un accueil prioritaire en Halte Maternelle jusqu'à 4 repas et 4 goûters par semaine.

- **les enfants, dont les parents ont un temps de travail supérieur au mi-temps (annualisé)**, sont destinés à être accueillis chez les assistantes maternelles. Ils peuvent bénéficier de la Halte Maternelle d'une manière occasionnelle ou régulière sous contrat (au maximum 2 repas et 2 goûters par semaine).

Les cas particuliers sont étudiés sur demande écrite.

Les Haltes Maternelles sont ouvertes tous les jours scolaires de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30. Elles sont fermées le mercredi.

Repas et goûters sont fournis par les parents. Les prestations sont payables d'avance.



Renseignements et inscriptions :

06 35 20 25 68

www.gouvieux.fr



Gouvieux

UNE NATURE CHALEUREUSE